



FONDS DE COMMERCE A USAGE DE RESTAURATION - LJ KER

VENTE DU 10/09/2020

KER, 2 AVENUE DU PARC 38300 Bourgoin Jallieu

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 A 15 heures  
ZAC DE LA MALADIERE – SECTEUR LA LADRIERE  
38300 BOURGOIN JALLIEU

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
D'UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION ASS  
TRADITIONNELLE « A LA FRANCAISE »**

Liquidation Judiciaire de la SARL KER immatriculée au registre du commerce de VIENNE sous le num  
174 828.

Jugement du Tribunal de Commerce de Vienne, en date du 16 AVRIL 2020.

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 2 J  
2020.

**MISE A PRIX : 20.500 €**

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 50 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 50 %  
AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 2 JUILLET 2020. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de dor  
faite à l'Etude de la SELARL MJ ALPES REPRESENTEE PAR ME BLANCHARD ET I  
Mandataires Judiciaires, seule habilitée à recevoir les oppositions. Le cahier des charges cont  
clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires  
Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires  
judiciaires à Lyon.

Le propriétaire des murs est la SCI 1006 sise 117 rue Garibaldi 69006 LYON représentée par so  
Monsieur Thierry LEVEQUE.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER : 06.70.80.52.91

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10.000 € par chèque de banque à l'ordre SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

**FONDS DE COMMERCE  
KER  
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
D'UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION ASSOCIATIVE  
TRADITIONNELLE « A LA FRANCAISE »**

**Mise à prix : 20.500 €**

**Consignation : 10.000 €**

**Loyer trimestriel : 17.591,18 € TTC loyer et provisions de charges appelés**

**Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication**

+

**les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :**

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : Néant

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14,40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23.000 €

Si adjudgé 23.000 € ou plus : 3% de 23.000 € à 200.000 €

+ 5 % de 200.000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3.000 € et 3.300 €

**VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE**

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire  
n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques  
engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite  
contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Toute  
modification au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques  
et peut apporter des modifications à la présente note qui n'a aucune valeur contractuelle  
n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire-Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès  
des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.

